

APPEL A CANDIDATURES

DEFINITION D'UN MECANISME DE PARTICIPATION DES CPC ET OSC LOCALES AUX PROCESSUS DU CYCLE BUDGETAIRE ET DE REDEVABILITE SOCIALE

I. CONTEXTE ET BUT DE LA CONSULTATION

Social Watch Bénin dans le cadre du partenariat avec la Section Politiques Sociales du Bureau de l'UNICEF au Bénin relatifs aux domaines des budgets sensibles aux enfants, de la redevabilité et de la participation des communautés au processus de développement cherche à recruter un(e) consultant(e) pour la définition d'un mécanisme de participation des Cellules de Participation Citoyenne (CPC) et autres Organisations de la Société Civile (OSC) locales aux processus du cycle budgétaire et de redevabilité sociale au niveau local.

Avec une présence effective dans les 77 communes du Bénin, les CPC sont investies d'un mandat de veille sociale et citoyenne afin de développer la citoyenneté active des populations, à leur rendre la vie démocratique locale plus attractive et à interagir avec les autorités locales pour dynamiser l'offre de participation citoyenne et de redevabilité.

En 2018 et 2019, des ateliers de renforcement de capacités ont été organisés par UNICEF et Social Watch Bénin en faveur des CPC et des OSC locales sur l'analyse et le suivi budgétaire et l'investissement sur les enfants au niveau local pour les communes du Borgou, de l'Alibori et du Zou. De ces ateliers est née la nécessité de la mise en place d'un mécanisme effective de participation des CPC et autres OSC dans les processus du cycle budgétaire

et de redevabilité sociale au niveau local. Ledit mécanisme vise à renforcer le travail budgétaire de la société civile au niveau local pour des actions de plaidoyer en faveur des enfants.

Le présent appel vise à recruter un(e) consultant(e) pour la définition d'un mécanisme fonctionnel de participation des CPC et des autres OSC locales aux processus du cycle budgétaire et de redevabilité sociale assorti d'un plan d'action triennal 2021-2023 sur la base de la capitalisation des expériences et bonnes pratiques des CPC.

II. RESPONSABILITES ET PRINCIPALES TACHES DU CONSULTANT

Se référant aux expériences des Cellules de Participation Citoyenne dans la mise en œuvre des programmes Redevabilité (Borgou et Alibori) et Particip (Zou), le/ la consultant(e) a pour tâches de :

- documenter les expériences (les succès et les échecs) des CPC ou autres OSC en matière de participation au processus budgétaire et spécifiquement dans les secteurs clés touchant aux enfants (éducation, santé, protection sociale, eau et assainissement) ;
- documenter les expériences (les succès et les échecs) des CPC ou autres OSC en matière de redevabilité sociale ;
- collecter et classer par type les résultats obtenus des expériences de participation aux processus du cycle budgétaire et de redevabilité sociale ;
- collecter et consolider les leçons apprises de même que les échecs et les difficultés issus des expériences ;
- proposer des pistes d'amélioration en vue de la mise en place d'un mécanisme fonctionnel d'implication effective des CPC et OSC locales aux processus du cycle budgétaire et de redevabilité sociale;

- élaborer un mécanisme d'implication assorti d'un plan d'action couvrant la période 2021-2023 ;
- valider la proposition du mécanisme et son plan d'action sur le triennal 2021-2023 avec l'ensemble des acteurs concernés.

III. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique devra prendre en compte les étapes suivantes :

- élaboration d'une note méthodologique et d'un chronogramme d'exécution ;
- élaboration de la revue documentaire et des expériences au niveau régional et international ;
- élaboration des outils de collecte de données (guide d'entretien, focus groupe, questionnaire,...) auprès des CPC, OSC et autorités locales ;
- collecte, traitement et analyse des données ;
- rédaction et validation du document de mécanisme de participation des CPC et autres OSC locales aux processus du cycle budgétaire et de redevabilité sociale avec son plan d'action triennal.

IV. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES

Le / la consultant(e) doit répondre au profil ci-après :

- Master 2 (niveau Bac+5 minimum) en gouvernance locale, planification du développement, gestion des collectivités locales, finances publiques locales ;
- disposer d'une expérience de travail pertinente d'au moins 5 ans sur la mise en place de mécanisme participatif notamment au niveau local ;
- avoir une solide expérience en conduite de projet avec les organisations locales à la base ou les CPC ;

- connaissances générales solides sur le processus budgétaire, la redevabilité sociale et les secteurs clés pour les enfants ;
- bonne connaissance des textes régissant la décentralisation, le fonctionnement des collectivités territoriales et les finances publiques locales ;
- excellente capacité rédactionnelle notamment d'analyse et de synthèse.

L'adhésion aux valeurs de l'UNICEF (diversité, inclusion, engagement, intégrité, travail en équipe, bienveillance, respect, confiance et responsabilité) est essentielle.

V. CONNAISSANCE LINGUISTIQUE

La connaissance avérée du français écrit et parlé est exigée.

VI. DOSSIERS DE CANDIDATURE ET CRITERES D'EVALUATION

Les candidats intéressés feront une proposition incluant une offre technique et une offre financière.

1. la compréhension de la mission,
2. le CV précisant les qualifications, compétences et expériences du consultant ou de l'équipe ,
3. une description de la méthodologie ,
4. un budget estimatif détaillé,
5. une lettre de motivation.

Cette proposition servira de base pour la sélection du prestataire de services. Les critères de notation des offres techniques sont résumés dans le tableau suivant :

Ordre	Critères d'évaluation de l'offre	Note maximale
1	Lettre de motivation	10
2	Profil de consultant (s)	30
3	Offre technique	60

Total	100
-------	-----

Seul le/ la consultant(e) ayant obtenu une note minimum de 70 points à l'évaluation technique sera retenu pour l'étape suivante de l'évaluation financière.

➤ Evaluation financière :

Seules les offres financières des candidats ayant obtenu au moins 70 points seront considérées.

➤ Evaluation finale

La note de l'évaluation finale sera la combinaison des évaluations technique et financière avec une pondération de 70% pour la note technique et 30% pour la note financière.

Le candidat ayant obtenu la meilleure note finale sera retenu.

L'offre financière sera analysée et éventuellement négociée dans les limites budgétaires disponibles avec le soumissionnaire ayant eu la meilleure note finale.

VII. CALENDRIER ET LIVRABLES

La période de la consultation s'étend du **15 juin au 25 juillet 2020**. Le premier draft du document de proposition du mécanisme doit être rendu disponible le **10 juillet 2020** et la version définitive le **20 Juillet 2020** à la suite de l'atelier de présentation et de validation qui se tiendra les **15 et 16 juillet 2020**.

VIII. SUPERVISION

Le/la consultant(e) travaille sous la supervision de l'équipe de coordination du partenariat de Social Watch Bénin et de l'équipe de la section Politiques Sociales de l'UNICEF y compris le Chef du Bureau de Parakou. La supervision consistera à l'assurance qualité des différents produits attendus conformément aux termes de références de l'étude.

IX. DEPOT DE DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature seront reçus par courriel à contact@socialwatch.bj avec copie à pagbozo@socialwatch.bj au plus tard le **mercredi 10 juin 2020 à 12h (heures du Bénin)** avec pour objet « **RECRUTEMENT DE CONSULTANT POUR LA DEFINITION D'UN MECANISME DE PARTICIPATION DES CPC ET OSC LOCALES AUX PROCESSUS DU CYCLE BUDGETAIRE ET DE REDEVABILITE SOCIALE** ».